

Dans le cadre du programme artistique du ministère
de la Culture, Mondes nouveaux,
*L'infini(e) limite, Une installation monumentale de
Lamozé*
à découvrir à partir du 1^{er} avril 2023
sur le site de Kermario, aux alignements de Carnac.



© Aurélien Roccaserra

Contacts presse :

Pôle presse du CMN : Marie Roy, Ophélie Thiery et Su-Lian Neville
01 44 61 21 86 / 22 45 / 22 96 presse@monuments-nationaux.fr
Pour retrouver l'ensemble des communiqués du CMN :
presse.monuments-nationaux.fr

Contact monuments bretons :
Olivier Agogué / Claire Feuillet
02 97 52 77 95 carnac@monuments-nationaux.fr

Communiqué de presse

Dans le cadre du programme artistique du ministère de la Culture « Mondes nouveaux », le Centre des monuments nationaux présente l'œuvre monumentale immersive et sonore, *L'Infini(e) limite*, de l'artiste Lamozé, à découvrir à partir du 1^{er} avril 2023 sur le site de Kermario (Carnac).

L'installation, composée de sept metaloniths (mégolithes en métal) s'inspire de la géométrie sacrée des sites mégalithiques de la préhistoire. Elle a été conçue pour s'intégrer harmonieusement aux alignements de Carnac dont on sait aujourd'hui qu'ils sont les plus anciens d'Europe. Les menhirs de Carnac ont servi de modèle initial à la création des nombreux sites mégalithiques du Vieux Continent. Grâce aux talents de navigateurs jusqu'alors insoupçonnés chez nos ancêtres du Néolithique, la culture de la pierre dressée s'est diffusée très rapidement durant toute cette période.

Ainsi, *L'Infini(e) limite* rend-elle hommage aux tout premiers créateurs de mégolithes ainsi qu'aux valeureux marins qui exportèrent cette tradition de l'Écosse à la Sicile en passant par l'Espagne actuelle.

Le metalonith situé au centre des cercles symbolise l'origine du mouvement. Les cercles concentriques, quant à eux, représentent la diffusion tous azimuts de la culture mégalithique à l'image d'une onde se déplaçant à la surface de l'eau, du centre vers les extrémités, évoquant ainsi la navigation comme principal véhicule de cette transmission. Enfin, le cercle extérieur est constitué d'une série de deux triangles traduisant la matérialisation de l'idée principale.

Il s'agit à la fois d'une œuvre générative et interactive associée à un système de diffusion audio 3D. Le visiteur placé à l'intérieur de l'installation bénéficie d'une expérience sonore immersive totale. L'interactivité et la générativité de l'œuvre sont assurées par un dispositif original qui permet de capter l'environnement sonore immédiat du lieu et d'utiliser les sources qui le composent (vent, oiseaux, humains...) pour les intégrer dans l'exécution de l'œuvre après avoir été transformées en stimulus.

Ces multiples stimuli participent à l'écriture d'une partition interprétée en temps réel par différents instruments numériques virtuels préalablement créés à partir d'instruments de musique du néolithique : flûtes en os, percussions ainsi que les lithophones issus des collections de préhistoire inestimables du Musée de l'Homme. Ainsi, l'environnement sonore d'aujourd'hui fait-il résonner celui du passé pour offrir aux visiteurs-interacteurs une symphonie aux temporalités multiples.

Visuels pour la presse

Visuels 3D L'infini(e) limite - © Aurélien Roccaserra



Lamozé



© Nathalie Courau-Roudier

Lamozé est un artiste pluridisciplinaire qui s'inscrit dans la tradition de l'art total. Son expression multimodale se nourrit de la transversalité des pratiques, mettant en jeu le sonore, la performance, la sculpture, la photographie, les arts numériques et l'interactivité sans limitations d'aucune sorte.

Diplômé du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, diplômé de l'École Polytechnique de Paris, formé à la photographie à l'École Nationale Supérieure Louis Lumière, il a choisi depuis plusieurs années d'intégrer les arts plastiques et numériques dans le processus de création de ses œuvres.

Après avoir participé à de nombreux projets, notamment à l'international, il a été nommé Chevalier de l'Ordre des Arts & des Lettres en 2017. Par ailleurs, Lamozé est collaborateur attributaire de dix nominations aux Victoires de

la Musique dont cinq Victoires remportées (le Sacre du Tympan, Camille, Abd al Malik, Jean-Louis Aubert et Alain Souchon), d'un Juno Awards avec Feist, de deux nominations aux Grammy Awards avec Angélique Kidjo, d'un Coup de Cœur de l'Académie Charles Cros pour la réalisation artistique de l'album Ravi(e)s de Marine Bercot.

Il développe ses projets au sein du studio de création montreuillois Music Unit dont il est cofondateur.

Ses récents travaux l'ont amené à être exposé en 2020 au Louvre Abu Dhabi (E.A.U.) avec l'œuvre collective Singing Trees réalisée en partenariat avec le Théâtre du Châtelet et l'IRCAM.

Son œuvre musicale Requiem pour les Temps Futurs, coécrite avec Pierre-Eric Sutter et publiée en 2020 par le label Tacet, a unanimement été saluée pour son modernisme (synthèse de voix lyriques chantées par des intelligences artificielles produites en collaboration avec l'IRCAM).

Sélectionné en 2021 par l'UNESCO, il rejoint en tant qu'artiste membre le projet Humanities, Arts and Society et expose son œuvre The (un)Veiled Gaze à la Fondation Calouste Gulbenkian de Lisbonne dans le cadre de la Conférence européenne des Humanités (Portugal – 2021). Après avoir été présentée au sein de l'exposition Paysages Tactiles initiée par la galerie parisienne Mémoire de l'Avenir, cette même œuvre a retenu l'attention du comité de sélection de Nuit Blanche qui l'a programmée pour son édition de 2021 qui se tiendra du 2 au 3 octobre à Paris.

Sa très forte implication au sein du collectif Music Unit l'a conduit à travailler activement sur le projet de jardin sonore intitulé Carré Magique. Composé par Jean-Luc Hervé, il sera inauguré le 28 août 2021 à la fondation Royaumont (Val d'Oise). Il s'agit d'une nouvelle présentation de cette œuvre qui partage avec L'infini(e) limite des inspirations communes ainsi qu'une proximité structurelle.

Le programme Mondes nouveaux

La création artistique a été particulièrement affectée par la crise sanitaire. Pour soutenir le secteur, le volet culture du plan France Relance consacre 30 millions d'euros à un programme de soutien novateur à la conception et à la réalisation de projets artistiques : Mondes nouveaux. Lancé par le ministère de la Culture en juin 2021, les 264 projets retenus par un comité artistique dirigé par Bernard Blistène recouvrent la plupart des champs de la création contemporaine (arts visuels, musique, écritures, spectacle vivant, design et arts appliqués), dont de très nombreuses propositions émanant de la création la plus émergente.

Le Centre des monuments nationaux (CMN) et le Conservatoire du littoral (CDL) sont associés à ce projet pour que les créations puissent dialoguer avec des sites du patrimoine architectural, historique et naturel. Le CMN avait proposé une liste indicative de cinquante et un monuments.

Environ 70 projets proposent ainsi une création en lien avec un ou plusieurs monuments du CMN, tous traduisant l'intérêt particulier à voir dialoguer patrimoine et création vivante.

Les artistes sélectionnés ont reçu une bourse d'étude versée par le ministère de la Culture de 3 000 à 10 000 euros leur permettant d'engager une phase de recherche afin d'affiner leurs projets, en lien étroit avec le CMN et les équipes des monuments dans le cas des projets artistiques inscrits sur leurs sites. C'est au cours de cette phase de préfiguration, dans un dialogue constant avec le comité artistique, que les artistes affinent leurs propositions, établissent un calendrier, un budget et un protocole de production avant de procéder à la réalisation, à l'installation et à la présentation de leurs œuvres au public.

Retrouvez Mondes nouveaux :

www.mondesnouveaux.fr

@mondes_nouveaux

#Mondesnouveaux

Les Alignements de Carnac

Des milliers de blocs de pierre, façonnés, transportés et dressés sur le sol carnacois, illustrent de façon spectaculaire le savoir-faire des hommes du Néolithique...

Les sépultures, tumulus et dolmens, de la fin de la Préhistoire, jalonnent toujours, 6 000 ans plus tard, un territoire incomparable sur lequel le Centre des monuments nationaux vous invite à venir découvrir les vestiges de cette civilisation brillante.



Informations pratiques

Alignements de Carnac

Site de Kermario

10 Route de Kerlescan, 56340 Carnac

Tél. 02 97 52 29 81 www.menhirs-carnac.fr

L'œuvre est librement accessible au public et gratuite.

Horaires

La Maison des mégalithes, espace d'accueil, de médiation, billetterie, librairie-boutique est ouverte tous les jours :

AVRIL - MAI - JUIN : 9H30 - 18H

JUILLET - AOUT : 9H30 - 19H

SEPTEMBRE : 9H30 - 18H

OCTOBRE à MARS : 10H - 13H / 14H - 17H

Tarifs

Tarif visite - conférence et visite famille : 11 €

Tarif jeune 7 – 18 ans : 6 euros

Gratuit pour les moins de 7 ans.

Le **Pass des mégalithes** permet de visiter 4 monuments mégalithiques et un musée avec un tarif réduit dès le 2ème monument visité (5 sites partenaires : Alignements de Carnac, site des mégalithes de Locmariaquer, musée de Préhistoire, Cairn du Petit-Mont, Cairn de Gavrinis).

Tarif préférentiel avec le pass : 9 euros

Accès

EN VOITURE

Depuis Auray : direction Carnac - Quiberon - dépt. 768 jusqu'au rond-point du Purgatoire puis prendre la dépt 119 direction Carnac (D 196 interdite aux autocars en direction de l'ouest.)

Maison des mégalithes, suivre Alignements du Ménéac

EN TRAIN

Gare d'Auray puis car jusqu'à Carnac - Horaires : <https://www.breizhgo.bzh/>

Le CMN en bref

Sites archéologiques de Glanum et de Carnac, abbayes de Montmajour et du Mont-Saint-Michel, châteaux d'If et d'Azay-le-Rideau, domaine national de Saint-Cloud, Arc de Triomphe ou encore villas Savoye et Cavois constituent quelques-uns des 100 monuments nationaux, propriétés de l'Etat, confiés au Centre des monuments nationaux. Premier opérateur public, culturel et touristique avec près de 10 millions de visiteurs par an, le Centre des monuments nationaux conserve et ouvre à la visite des monuments d'exception ainsi que leurs parcs et jardins. Ils illustrent, par leur diversité, la richesse du patrimoine français. S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose largement sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des librairies-boutiques, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le Centre des monuments nationaux est un acteur de solidarité patrimoniale. Les monuments bénéficiaires permettent la réalisation d'actions culturelles et scientifiques sur l'ensemble du réseau. Par ailleurs, après la restauration et l'ouverture de l'Hôtel de la Marine au mois de juin 2021, le CMN restaure le château de Villers-Cotterêts pour y ouvrir la Cité internationale de la langue française en 2023. Enfin, le CMN s'affirme comme un acteur important dans le numérique avec l'Incubateur du patrimoine lancé en 2018.

Retrouvez le CMN sur



Facebook : www.facebook.com/leCMN



Twitter : [@leCMN](https://twitter.com/leCMN)



Instagram : [@leCMN](https://www.instagram.com/leCMN)



YouTube : www.youtube.com/c/lecmn



LinkedIn : www.linkedin.com/company/centre-des-monuments-nationaux



TikTok : www.tiktok.com/@le_cmn

Monuments placés sous la responsabilité du CMN pour être ouverts à la visite

Auvergne-Rhône-Alpes

Château d'Aulteribe
Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse
Château de Chareil-Cintrat
Château de Voltaire à Ferney
Trésor de la cathédrale de Lyon
Ensemble cathédral du Puy-en-Velay
Château de Villeneuve-Lembron

Bourgogne-Franche-Comté

Chapelle aux Moines de Berzé-la-Ville
Cathédrale de Besançon et son horloge astronomique
Château de Bussy-Rabutin
Abbaye de Cluny

Bretagne

Grand cairn de Barnenez
Sites mégalithiques de Carnac
Site des mégalithes de Locmariaquer
Maison d'Ernest Renan à Tréguier

Centre-Val de Loire

Château d'Azay-le-Rideau
Château de Bouges
Crypte et tour de la cathédrale de Bourges
Palais Jacques Cœur à Bourges
Tour de la cathédrale de Chartres
Château de Châteaudun
Château de Fougères-sur-Bièvre
Maison de George Sand à Nohant
Château de Talcay
Cloître de la Psalette à Tours

Grand Est

Château de Haroué
Château de La Motte Tilly
Palais du Tau à Reims
Tours de la cathédrale de Reims

Hauts-de-France

Tours et trésor de la cathédrale d'Amiens
Château de Coucy
Villa Cavois à Croix
Château de Pierrefonds
Château de Villers-Cotterêts (ouverture en 2023)
Colonne de la Grande Armée à Wimille

Ile-de-France

Château de Champs-sur-Marne
Château de Jossigny
Château de Maisons
Villa Savoye à Poissy
Domaine national de Rambouillet
Domaine national de Saint-Cloud
Basilique cathédrale de Saint-Denis
Maison des Jardies à Sèvres
Château de Vincennes

Normandie

Abbaye du Bec-Hellouin
Château de Carrouges
Abbaye du Mont-Saint-Michel

Nouvelle Aquitaine

Cloître de la cathédrale de Bayonne
Tour Pey-Berland à Bordeaux
Château de Cadillac
Abbaye de Charroux
Tours de la Lanterne, Saint-Nicolas et de la Chaîne à La Rochelle
Abbaye de La Sauve-Majeure
Sites préhistoriques de la vallée de la Vézère
Site archéologique de Montcaret
Château d'Oiron
Grotte de Pair-non-Pair
Château de Puyguilhem
Site gallo-romain de Sanxay

Occitanie

Tours et remparts d'Aigues-Mortes
Château d'Assier
Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue
Château et remparts de la cité de Carcassonne
Château de Castelnaud-Bretenoux
Site archéologique et musée d'Ensérune
Château de Gramont
Château de Montal
Sites et musée archéologiques de Montmaurin
Forteresse de Salses
Fort Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon

Paris

Arc de Triomphe
Chapelle expiatoire
Colonne de Juillet
Conciergerie
Domaine national du Palais-Royal
Hôtel de la Marine
Hôtel de Sully
Panthéon
Sainte-Chapelle
Tours de Notre-Dame de Paris

Pays de la Loire

Château d'Angers
Maison de Georges Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cloître de la cathédrale de Fréjus
Site archéologique de Glanum
Château d'If
Villa Kérylos
Trophée d'Auguste à La Turbie
Place forte de Mont-Dauphin
Abbaye de Montmajour
Cap moderne, Eileen Gray et Le Corbusier au Cap Martin
Hôtel de Sade à Saint-Rémy-de-Provence
Monastère de Saorge
Abbaye du Thoronet